



Commune de Chénens

Informations communales

Budget 2019



SOMMAIRE

Sommaire	3
Le mot de la syndique	4
Tractanda de l'assemblée communale du 19 décembre 2018	5
Développement des objets du tractanda.....	6 - 7
Budget de fonctionnement 2019	8 - 9
Quelques précisions au sujet du budget de fonctionnement 2019.....	10 - 11
Budget des investissements 2019	12
Quelques précisions au sujet du budget des investissements 2019.....	13
Information sur l'avancement des projets d'investissement 2018	14
Renseignements communaux (adresse, mail et téléphone)	
Membres du Conseil communal et de l'administration communale.....	15
Etat civil et agent AVS.....	16
Ecoles.....	16
Bibliothèque et ludothèque.....	17
N° d'urgence.....	17
Paroisse.....	17
Sociétés locales.....	18
Informations communales	
Cartes journalières CFF.....	19
Salle à louer abri PC.....	20
Informations diverses	
Projet de la résidence St-Martin, Cottens.....	21
Chaperon Rouge, service de garde d'enfants à domicile en urgence.....	22
HFR, un outil pour choisir les urgences les plus disponibles.....	23
Réseau santé de la Sarine, une nouveauté au service des personnes.....	
âgées et de leurs proches.....	24
Bibliothèque régionale d'Avry (BRA), informations générales.....	25
Ludothèque Schtroumpf, informations générales.....	26
Forêts-Sarine, bulletin de commande bois de feu 2018-2019	27
Forêts-Sarine, bulletin de commande réalisations en bois	28
Forêts-Sarine, couper des arbres est utile à la nature	29
Forêts-Sarine, les sapins de Noël suisses sont superbes malgré la sécheresse	30

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de la commune de Chénens sont convoqués en assemblée communale le

Mercredi 19 décembre 2018 à 20h00

à la grande salle du Buffet de la Gare

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 24 mai 2018** (ce procès-verbal ne sera pas lu). Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.chenens.ch, rubrique Actualités

2. **Budget 2019**
 - 2.1 Présentation générale du budget de fonctionnement, d'investissement et rapport de la Commission financière
 - 2.2 Assainissement de la butte de tir. Financement y relatif
 - 2.3 Modification de l'arrêt du bus de l'école. Financement y relatif
 - 2.4 Vote final du budget de fonctionnement

3. **Divers**

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.chenens.ch, rubrique Actualités

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Quelques précisions au sujet des objets figurant au tractanda

2.3 Modifications de l'arrêt du bus derrière l'école à Chénens. Financement y relatif

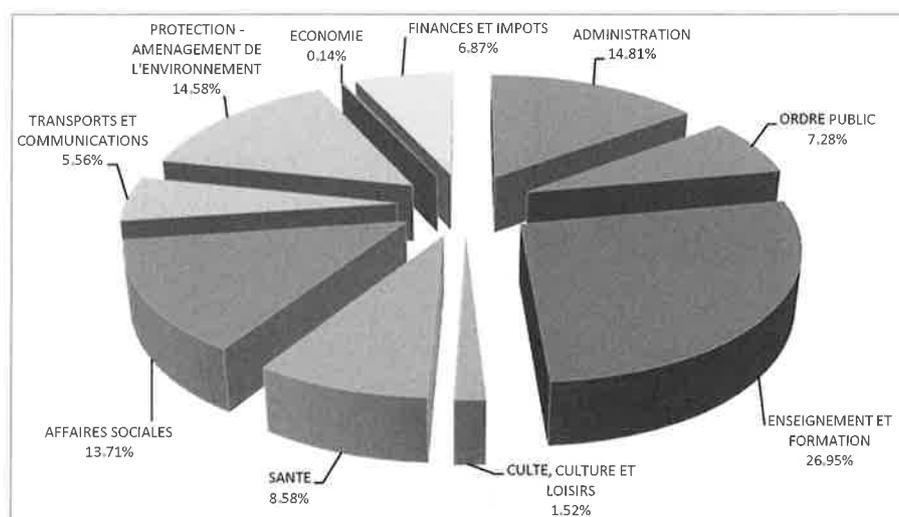
Les chauffeurs des bus scolaires nous ont rendus attentif que le périmètre derrière l'école est trop restreint pour tourner correctement avec le bus scolaire.

Pour remédier à ce problème et améliorer la circulation, nous proposons un agrandissement de l'arrêt du bus d'environ un mètre.

Le coût de ces travaux s'élève à CHF 13'000.— et sera financé par les crédits disponibles avec un taux d'intérêt de référence de 4% l'an. L'amortissement sera de 15% l'an.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION	531'970.00	203'520.00	507'150.00	205'700.00	468'380.15	182'386.75
1 ORDRE PUBLIC	261'349.00	226'429.00	319'676.00	288'126.00	340'244.20	300'652.85
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	968'070.00	6'500.00	927'940.00	11'000.00	930'870.65	8'280.05
3 CULT, CULTURE ET LOISIRS	54'650.00		49'790.00		52'568.05	352.00
4 SANTE	308'240.00	3'000.00	284'320.00	3'000.00	276'100.75	4'205.90
5 AFFAIRES SOCIALES	492'430.00	1'000.00	495'730.00	900.00	509'070.90	48'584.50
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	199'710.00	47'200.00	208'640.00	47'500.00	197'079.55	45'786.55
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	523'800.00	502'400.00	395'910.00	401'900.00	411'483.85	407'846.95
8 ECONOMIE	5'170.00		5'440.00		5'913.75	11'621.55
9 FINANCES ET IMPOTS	246'940.00	2'573'250.00	206'600.00	2'388'228.00	449'504.58	2'706'664.05
TOTALISATION	3'592'329.00	3'563'299.00	3'401'196.00	3'346'354.00	3'641'216.43	3'716'381.15
Résultat		29'030.00		54'842.00	75'164.72	



Les différents documents relatifs au budget peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.chenens.ch, rubrique Actualités

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

Quelques précisions au sujet du budget 2019

71. Protection des eaux

Ce compte doit être équilibré. Tout résultat positif sert à l'amortissement de la dette d'épuration ou doit être mis en réserve pour de futurs investissements.

72. Voirie

Légalement les charges doivent être couvertes au minimum à 70 % par les produits des taxes.

74. Cimetière

Participation de CHF 1'500.00 à l'enlèvement d'anciennes tombes et CHF 1'000.00 à la réfection de deux piliers côté nord.

90. Impôts

Le budget 2019 montre les recettes suivantes :

- pour les personnes physiques, CHF 1'690'000.00 d'impôts sur le revenu et CHF 115'000.00 d'impôts sur la fortune.
- pour les personnes morales, CHF 89'000.00 d'impôts sur le bénéfice et CHF 15'000.00 d'impôts sur les fonds propres.

940. Gérance de la fortune et des dettes

Une augmentation de CHF 20'000.00 des amortissements obligatoires a été budgétée en vue des investissements réalisés.

930. Péréquation financière

Le montant pour 2019 s'élève à CHF 270'800.00 (CHF 262'178.00 en 2018).

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2019

Quelques précisions au sujet du budget 2019

A. Objets en cours de réalisation

Soldes

02.506.1	Nouveau site internet	CHF	5'000.00
70.501.2	Assainissement réservoirs d'eau	CHF	650'000.00
71.501.8	Collecteur Grand-Clos	CHF	142'000.00
72.501.3	Nouvelle déchèterie	CHF	400'000.00
79.509.0	PAL	CHF	40'000.00
79.509.1	Cadastre géomatique	CHF	16'000.00
942.503.5	Réfection local voirie	CHF	7'400.00
942.503.7	Nouveau local de voirie	CHF	180'000.00

B. Investissements (sous condition de décision de l'assemblée communale)

15.	Assainissement butte de tir	Charges	CHF	70'000.00
29.	Agrandissement place du bus scolaire	Charges	CHF	13'000.00
62.	Achat de terrain mobilité douce	Charges	CHF	16'000.00
62.	Réfection route communale Sous-Vigny	Charges	CHF	65'000.00
62.	Partic. au canton Traversée de Chénens	Charges	CHF	50'000.00
70.	Eau - assainissement captage les Prés	Charges	CHF	350'000.00
71.	Protection des eaux, collecteur des Carroux	Charges	CHF	195'000.00
942.	Réfection abri à vélos à la gare	Charges	CHF	20'000.00

RENSEIGNEMENTS COMMUNAUX

Membres du conseil communal et de l'administration communale

Madame Marianne Dey Syndique Tél. 079 785 41 03 Mail : marianne.dey@chenens.ch	Administration générale Aménagement du territoire Cimetière
Monsieur Eric Bovet Vice-syndic Tél. 079 947 09 92 Mail : eric.bovet@chenens.ch	Finances Nouvelles constructions Forêts Terres communales
Madame Carmen Landolt Läubli Conseillère communale Tél. 026 477 39 10 Mail : carmen.landoltlaubli@chenens.ch	Affaires sociales Ecoles - Cycle d'orientation Culture - Sports et loisirs
Monsieur Olivier Guyot Conseiller communal Tél. 026 652 00 32 Mail : olivier.guyot@chenens.ch	Voirie - routes communales Pompiers Protection civile - bâtiments communaux
Monsieur Christian Demole Conseiller communal Tél. 079 357 60 03 Mail : christian.demole@chenens.ch	Eau Epuration Déchetterie
Madame Sophie Beaud Secrétaire communale Tél. 026 477 22 01 Mail : commune@chenens.ch	
Madame Corinne Di Domenico Caissière communale Tél. 026 477 22 01 Mail : compta@chenens.ch	

RENSEIGNEMENTS COMMUNAUX

Bibliothèque et ludothèque

Bibliothèque régionale d'Avry-sur-Matran	
<u>Heures d'ouverture</u> Mardi – Jeudi – Vendredi de 15h00 à 18h00 Mercredi de 15h00 à 19h30 Samedi de 09h00 à 12h00	Tél. 026 470 21 42 www.bra.avry.ch
Ludothèque Les Schtroumpfs Neyruz	
<u>Heures d'ouverture</u> Mercredi de 15h00 à 17h00 Samedi de 09h00 à 11h00	Natel 079 488 10 76

N° d'urgence

Feu 118	
Commandant Florian Felder Route de la Côte 15, 1744 Chénens	Natel 079 446 24 07
Police 117	
Caporal Thomas Loosli Poste de gendarmerie Route de Corserey 14, 1746 Prez-vers-Noréaz	Tél. 026 305 87 55 looslit@fr.ch

Paroisse

Fanfare paroissiale La Mauritia Autigny-Chénens	
Monsieur Michel Gobet, Président Route de Chénens 11, 1742 Autigny	mgobet@bluewin.ch
Chœur mixte paroissial Autigny-Chénens	
Madame Jeannette Chardonens, Présidente Chemin Sous-Vigny 21, 1744 Chénens	Natel 079 682 74 66
Paroisse catholique Autigny-Chénens	
Unité pastorale de Notre-Dame de la Brillaz Secrétariat inter-paroissial, CP 74, 1753 Matran	Tél. 026 401 00 90
Conseil de Paroisse Autigny-Chénens	
Monsieur Michel Pasquier, Président Secrétariat : Impasse du Félon 3, 1742 Autigny	Tél. 026 477 04 03 paroisse.autigny@bluewin.ch

INFORMATIONS COMMUNALES

Cartes journalières CFF

Nous rappelons que la commune de Chénens tient à disposition :

deux cartes journalières « Flexicard » 2^{ème} classe

qui peuvent être utilisées sans limite pour le prix de CHF 39.- par jour et par carte pour la population de Chénens (CHF 44.- pour les habitants des autres communes).

Les enfants de 6 à 16 ans, pour autant qu'ils soient accompagnés de l'un ou l'autre des parents, voyagent gratuitement. Une légitimation de famille (disponible auprès des CFF) doit simplement être présentée au contrôle. Les personnes désireuses de voyager en 1^{ère} classe peuvent obtenir au guichet de la gare un sur-classement général.

Les déplacements sur le réseau suisse desservi par les CFF et la plupart des chemins de fer privés, des cars postaux, des sociétés de navigation et des entreprises de tram et de bus sont comprises dans l'abonnement.

Pour disposer de ces cartes journalières, il vous suffit de consulter les disponibilités en ligne via le lien suivant : <http://www.chenens.ch/v2013/index.php/cartes-journalieres-cff>

Si elles sont disponibles, il vous suffit de les réserver par courriel (commune@chenens.ch) ou par téléphone à l'administration communale au 026 477 22 01.

Ces abonnements ne seront ni repris ni remboursés.



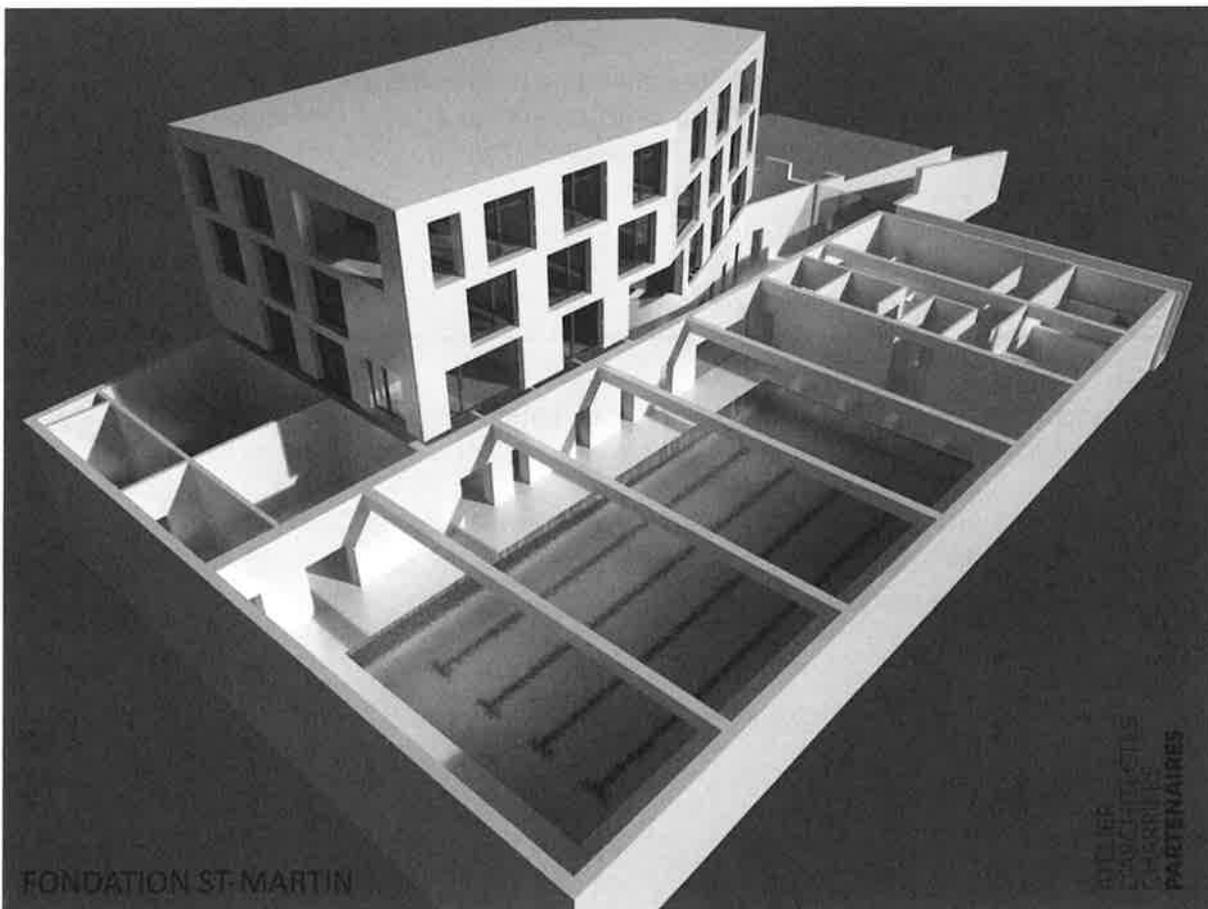
INFORMATIONS DIVERSES

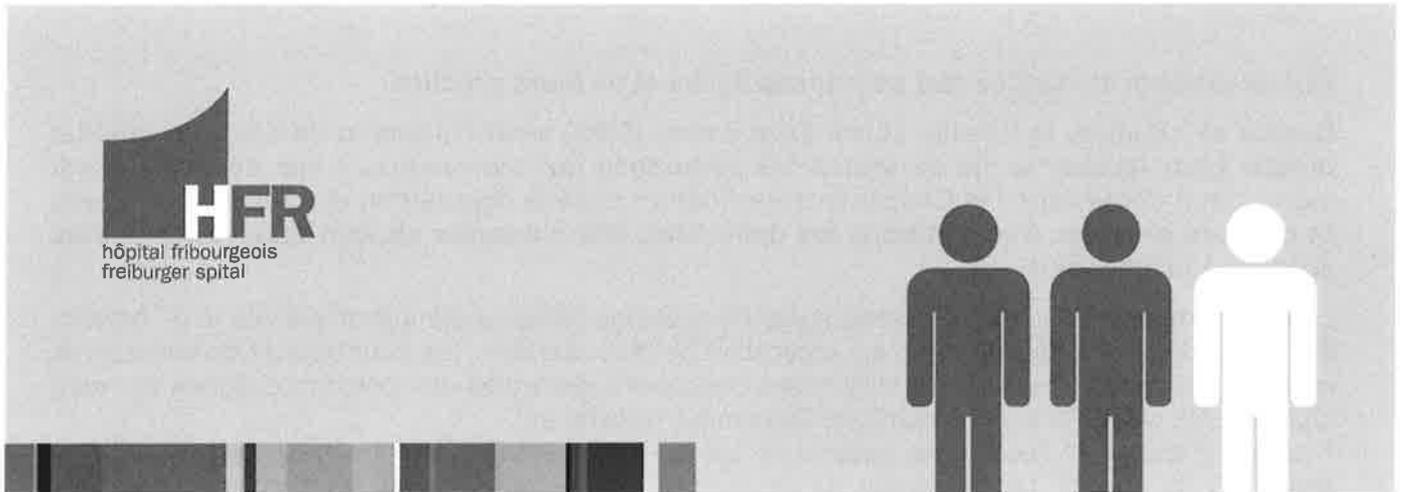
PROJET DE LA RESIDENCE ST-MARTIN, COTTENS

Le projet de la résidence St-Martin, qui consiste à la construction d'un foyer de jour, d'un cabinet médical et de physiothérapie, d'appartements protégés et d'une piscine à côté du home médicalisé de Cottens sera prochainement en cours de construction.

Le permis de construire, qui avait été déposé en mars 2017, a été octroyé fin janvier 2018 et la fondation est actuellement en phase de préparation à l'exécution du chantier. Le début de ce dernier est programmé en août 2018 et la fin est agendée au début de l'exercice 2020.

En ce qui concerne la piscine, les communes membres de la fondation vont être approchées pour fixer les plages horaires réservées aux écoles. Les jours et heures d'ouverture à l'intention du public seront étudiés ensuite selon les plages horaires disponibles.





Vous souhaitez trouver le service des urgences le plus disponible ?

Utilisez notre nouvel indicateur du taux d'occupation des urgences, mis à jour toutes les 5 minutes !

www.urgences.h-fr.ch

→ Les urgences vitales restent prioritaires.

Service d'urgences 24h/24 : Fribourg, Riaz, Tafers

Permanence de Meyriez-Murten :

7h30 à 21h30 du lundi au vendredi

9h à 19h les week-ends et jours fériés



La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
mercredi 15h – 19h30
samedi 9h - 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de **22'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année

A DECOUVRIR ...

Nouveau site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne... et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres



Grainothèque

Semences de fleurs, de fruits et de légumes... à partager :
Prendre, déposer ou échanger librement les graines qui vous plaisent...

Proposée par le groupe E'CO – groupe de jeunes du CO actifs pour la protection de l'environnement



Large Vision

Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Et ... pour s'arrêter un instant, un petit coin " **Pause-café** " !





à retourner à :	Forêts-Sarine, Région 2 Rte de Grangeneuve 19 1725 Posieux	par fax au 026 305 56 54 ou par mail à l'adresse: jean-paul.borne@fr.ch
-----------------	---	--

Nom:	Prénom:	TVA 7.7 % comprise
Rue:	Localité:	Commande minimum 1 stère
Natel:	Tél. privé/prof.:	Formulaire également disponible sur notre site www.forets-sarine.ch
Date:	Signature:	

L'équipe forestière vous préparera volontiers les assortiments de bois de feu suivants:

Quantité	Longueur	Assortiments	Prix par stère	Livraison	Total CHF
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus , vert	90.00	facultative	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux , vert	70.00	facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, feuillus , vert (min. 3 st.)	50.00	sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, résineux , vert (min. 3 st.)	40.00	sur demande	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus , sec	105.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, feuillus , sec	140.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux , sec	85.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, résineux , sec	120.00	livraison obligatoire	
Total stères		Total de la valeur du bois TTC			

Forfait pour livraison à domicile		
Quantité commandée	Forfait en CHF pour la livraison	Livraison
pour 1 stère	55.00	
pour 2 stères	65.00	
pour 3 stères	75.00	
pour 4 stères	120.00	
pour 5 stères	130.00	
pour 6 stères	140.00	
pour 7 stères	160.00	
pour 8 stères	170.00	
pour 9 stères	180.00	
dès 10 stères	sur demande, livraison par camion possible, en régie	
Total valeur du bois et forfait de livraison à domicile TTC		

Délai de livraison après réception de la commande:

Maximum 4 semaines - Pas de livraisons en juillet et août

Conditions de livraison:

Conditions de paiement: net à 30 jours

Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile

Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine

Pour tout renseignement, contacter: Jean-Paul Borne, forestier, au 079 606 35 37 ou au 026 305 56 52





Couper des arbres est utile à la nature. Et à nous toutes et tous.

La saison de bûcheronnage commence. Les coupes de bois et les travaux sylvicoles sont utiles à la vitalité et à la stabilité de nos forêts. Attention toutefois: lorsqu'on abat des arbres, le danger guette!

La quantité de bois récoltée l'hiver prochain sera moins élevée que d'autres années. Suite aux tempêtes de janvier et aux attaques de bostryches durant la sécheresse estivale, d'importants volumes attendent déjà d'être transformés. Des coupes sont néanmoins prévues ça et là pour rajeunir et entretenir des forêts de protection, éliminer des arbres malades ou alimenter des chauffages.

Les forestiers espèrent qu'un hiver bien froid, avec des sols gelés, succèdera à cet été très chaud. Ils pourront ainsi utiliser leurs machines sans porter atteinte aux sols. Le travail de ces acteurs est utile car la forêt telle que nous souhaitons l'avoir – et la voir! – nécessite qu'on y intervienne et d'être rajeunie. Elle ne fait pas que fournir du bois; elle protège des bâtiments, des lignes ferroviaires et des routes contre les avalanches, les éboulements ou encore les chutes de pierres. La forêt contribue aussi à purifier l'eau, à protéger le climat et elle offre un lieu de détente ouvert à toutes et à tous.

Les piles de bois qui sèchent ou attendent en bord de chemin paraissent énormes et peuvent laisser croire qu'«ils ont coupé toute la forêt», les bûcherons et forestiers. Il n'en est rien et la forêt suisse n'est en aucun cas surexploitée. La gestion des forêts de notre pays est régie par une des législations les plus sévères au monde. La zone forestière est protégée et il est interdit d'y prélever plus de bois qu'il n'en pousse. Toute coupe est soumise à autorisation et les interventions sur de grandes surfaces sont prohibées. La récolte annuelle de bois atteint environ 4,5 millions de mètres cubes sur l'ensemble du territoire suisse, alors que le volume de bois s'accroît de 10 millions de mètres cubes par an. Depuis des décennies, les interventions en forêt sont réalisées au plus proche de la nature, au point qu'elle couvre un tiers du territoire national et héberge plus de 40% des espèces de plantes et d'animaux que l'on trouve chez nous.

Pour effectuer les interventions sylvicoles dans le respect des règles de la nature et de la durabilité, il faut du personnel au fait de toutes les interactions du milieu forestier; les 6000 spécialistes suisses du secteur bénéficient d'une formation poussée. Ils accomplissent une mission formidable dont nous bénéficions tous, mais qui n'est pas sans dangers.

L'accès à nos forêts est en principe ouvert toute l'année, y compris durant la saison des coupes. Toutefois, les communes et les propriétaires se doivent de mettre en garde les personnes qui fréquentent leurs forêts: elles doivent rester à distance des chantiers de coupes et de la zone dangereuse qui les entourent, afin de ne pas risquer leur vie et de permettre au personnel forestier de rester concentré sur son ouvrage. Concrètement, il faut respecter:

- les barrages, absolument, car «Chemin barré, vie en danger»
- les triangles de signalisation qui valent avertissement «Passage autorisé, prudence exigée»
- dans tous les cas les indications du personnel forestier
- l'interdiction d'accès aux chantiers de coupe, zones de dangers permanents y compris en dehors des heures de travail et les fins de semaines (en raison de la présence d'arbres déstabilisés, de branches sous tension, etc.)
- les piles de bois qui ne sont pas des structures d'escalade et sur lesquelles il est très dangereux de grimper

FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Durant la période des fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé

du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

